le griffe
la gazette
Saint-André-de-Sangonis

Décembre 2023 • N°16

La gazette d'informations municipales

ÉVÉNEMENT

C'est parti pour le marché de Noël !

Rendez-vous incontournable des fêtes de fin d'année, le marché de Noël de Saint-André-de-Sangonis vous attend du 8 au 17 décembre, pendant que la place s'animera au rythme des festivités.

Jusqu'au 17 décembre, 26 chalets proposeront à la vente des produits artisanaux et locaux, mais aussi de quoi régaler les papilles : crêpes, confiseries, vin, boissons chaudes, burgers, coquillages, spécialités réunionnaises... que vous aurez la possibilité de consommer sur place midi et soir.

L'inauguration du marché aura lieu le vendredi 8 décembre à 18h30, en présence du maire de Saint-André, avec parade, mascottes de Noël et apéritif offert par la municipalité. Chaque jour, de nombreuses animations seront programmées : patinoire, balades en calèche, parade lumineuse du Père Noël, carrousel à pédales, concert en déambulation Christmas Mademoiselles, Père Noël avec son lutin, roi musicien et son fou raconteur d'histoires, animations du centre municipal socio-culturel et sportif Mozaïka et des parents délégués, stand de maquillage pour enfant, sculpteur de ballons... Les visiteurs pourront aussi participer à une tombola gratuite, sur inscription auprès des chalets, afin de tenter de remporter plusieurs lots offerts par les commerçants du marché de Noël.

VŒUX DU MAIRE

Cette année, la municipalité vous donne rendez-vous le samedi 20 janvier, à 18h, au Château de Granoupiac à Saint-André-de-Sangonis, pour la cérémonie des vœux du maire.

Deux navettes seront mises en place pour assurer le transport des administrés, avec un départ à 17h15 et 17h45, ainsi qu'un retour dès 20h.

Inscription pour les navettes auprès de melody.murcia@sangonis.fr ou au 04 67 57 00 60.

TRAVAUX

Sortie de crise : l'eau est à nouveau potable sur la commune !

Afin de réduire la concentration élevée en manganèse dans l'eau potable de la commune, le service des eaux de la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault a implanté une unité de filtration temporaire, entre le captage et les réservoirs, bien en amont de la distribution. Cette station, montée par la SAUR, est composée de 4 filtres en parallèle.

Les analyses de remise en service ont été effectuées et sont bonnes < à10µg/l. Après un nettoyage des réservoirs, l'interdiction de consommer l'eau du robinet a été levée mercredi 29 novembre. Les abonnés ont donc retrouvé un fonctionnement normal à partir de cette date. Si de l'eau marron continue de couler, il faut appeler immédiatement la régie des eaux au 04 67 57 36 26, afin qu'ils étudient la cause.

Au minimum, une année de suivi avec cette solution temporaire va permettre de mieux comprendre ce phénomène afin de cibler les investissements à faire :
- Remplacement de canalisation, et/ou
- Réalisation d'un nouveau captage, et/ou
- Réalisation d'unité de traitement du manganèse pérenne pour les besoins de production à l'horizon 2050 minimum.

Durant l'année 2024, la régie des eaux va poursuivre les analyses avec un laboratoire indépendant à raison d'une campagne de 5 analyses par mois. Puis des autocontrôles colorimétriques seront réalisés toutes les semaines.

Un hydrogéologue a été mandaté pour suivre l'évolution de la nappe autour du captage et le bureau d'étude Entech nous accompagne sur une étude de faisabilité.

Le croisement de l'ensemble de ces informations devrait permettre d'ici une année d'évoquer les hypothèses de cette apparition et les meilleurs travaux à réaliser pour s'en prémunir.

Par ailleurs :

Pour compenser, la gêne occasionnée auprès des habitants et notamment les purges domestiques qu'il a fallu effectuer, il est proposé la réduction d'un volume d'eau sur la prochaine facture qui sera émise dans le courant du 1er trimestre 2024.

Il apparaît que les foyers de la Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault consomment en moyenne 100 000 l/an.

Conformément à l'illustration transmise dans la dernière lettre d'inf'eau, la part de la boisson représente 1%, soit 1 000 l/an et par foyer.

Il est donc proposé de compenser à hauteur de 5 000 litres.

Vous pouvez retrouver toutes les informations et les analyses sur la page suivante :
https://www.cc-vallee-herault.fr/environnement/eau-et-assainissement/concentration-du-manganese-a-saint-andre-de-sangonis-790.html

AMÉNAGEMENTS

Sécurité renforcée !

La commune a entamé des travaux de sécurisation.

Des feux tricolores sont en cours d'installation sur le carrefour de l'Avenue Jean-Jaurès, Avenue Léonce Gabaudan, Avenue de Lodève et du cours Grégoire. Depuis le 27 novembre et jusqu'au 26 janvier, le stationnement est interdit au niveau de ce giratoire, afin de permettre la mise en place de cette sécurisation par feux tricolores. La circulation sera également perturbée durant cette période. Par ailleurs, un cheminement piéton est actuellement créé entre l'IME et la station service. Afin de rendre plus sûr, le parcours des piétons sur cette portion, des travaux de voirie ont démarré le 27 novembre, et devraient durer jusqu'à la fin du mois de décembre, entraînant une interdiction de circuler et de stationner sur cette zone.

FIN DE CHANTIER

Une place flambant neuve

La quatrième et dernière phase des travaux de la place s'est terminée au mois de novembre, avec la plantation de 44 arbres et de 25 arbustes.

C'est l'entreprise Jardin service 34 qui a planté ces arbres (15 ormes, 15 sophoras,14 féviers d'Amérique) et arbustes afin de végétaliser le nouvel espace de vie de Saint-André. A cette occasion, le Conseil des jeunes citoyens a également donné de son temps afin de participer à cette action, essentielle pour préserver la biodiversité et réguler le climat. Toutes les espèces choisies sont adaptées à notre climat local ainsi qu'à la sécheresse et aux fortes chaleurs. Des arrosages adaptés seront réalisés la première année, afin de favoriser la bonne reprise des végétaux. Ensuite, leurs besoins en eau seront très faibles.

Avis aux propriétaires d'animaux

Afin de préserver les espaces verts de la commune, tout en garantissant un environnement sain, il est formellement interdit de laisser vos animaux faire leurs besoins dans les zones dédiées aux plantations de la ville. Tout possesseur de chien devra procéder au ramassage des déjections canines, sous peine d'infraction passible d'une contravention de 1ère classe. Merci de veiller également à ce que les chiens ne mordent pas les troncs des arbres et arbustes, les morsures répétées pouvant endommager la santé des végétaux.

SOLIDARITÉ

Les jeunes de l'IME se retroussent les manches !

Dans la continuité de la semaine bleue organisée par le CCAS, et en parallèle du chantier loisirs mis en place par l'ALSH ados durant les vacances de la Toussaint, l'aménagement paysager de la Maison Intergénérationnelle Paulette Ayot se poursuit.

En compagnie d'un groupe de jeunes de l'IME l'Ensoleillade et du Sessad (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile), le centre municipal Mozaïka construit un barbecue et un four à pizza au rez-de-jardin. Ce travail continue chaque semaine avec le renfort de bénévoles bricoleurs qui distribuent des conseils aux jeunes apprentis, ravis de cet échange de savoirs intergénérationnels. Une très belle initiative qui aboutira au printemps à l'inauguration de ces aménagements et bien sûr, à la dégustation des premières pizzas !

SENIORS

Des moments de partage pour le 3ème âge

Saint-André prend soin de ses anciens, qu'il s'agisse de les réunir autour d'une table gourmande ou de les inviter à se distraire.

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la municipalité organisent un repas réservé aux seniors : il aura lieu le samedi 13 janvier 2024 au complexe sportif Raymond Boisset. Les inscriptions se sont déroulées du 20 novembre au 1er décembre, avec une participation de 5€. Les aînés qui ne pouvaient pas venir, ont pu s'inscrire pour recevoir un colis de Noël, qui sera distribué du 18 au 20 décembre, en salle du conseil municipal de la mairie. Dans le même esprit de convivialité, des après-midi récréatives sont proposées un mardi sur deux, à la nouvelle maison intergénérationnelle.

Les dates du premier semestre sont les suivantes : les 9 et 23 janvier, 6 et 20 février, 5 et 19 mars, 2,16 et 30 avril, 14 et 28 mai, 11 et 25 juin. Ces temps de jeux se dérouleront à partir de 14h30, à la maison intergénérationnelle Paulette Ayot, 29 rue Sainte-Brigitte.

DANS LE RÉTRO

Une première, réussie

Mozaïka, le centre municipal socio-culturel et sportif a organisé sa première bourse aux jouets, le 18 novembre, au complexe sportif Raymond Boisset.

Acheter du "seconde main" c'est à la fois bon pour la planète et le porte monnaie. Grâce à la bourse aux jouets organisée par Mozaïka, les participants ont pu vendre ou échanger des vêtements pour enfants et des objets de puériculture, en vue de préparer Noël. L'événement a rencontré un franc succès, avec 66 stands présents et de nombreux visiteurs.

Bilan participatif

Après deux ans de fonctionnement, le centre municipal Mozaïka sollicite les Saint-Andréens pour connaître leur opinion sur lui. Conçue pour être la «Maison de tous les Saint-Andréens», cette structure souhaite être à votre écoute pour s'améliorer toujours plus. Le questionnaire est en ligne tout le mois de décembre sur le site de la mairie et disponible en version papier à la mairie et au centre Mozaika. Merci par avance pour votre participation !

BIENVENUE

Belle et Précieuse, thérapeute en soins énergétiques, radiesthésiste, lithothérapie et massages de bien-être au 9 cours de la place - 34725 Saint André de Sangonis

Conception, rédaction, réalisation, impression :
Dixicom, 04 67 02 68 68 et le service communication mairie : 04 67 57 00 64
www.saintandredesangonis.fr
Dépôt légal : 4ème trimestre 2023.

agenda

DU 1er AU 10 DÉCEMBRE
Complexe sportif Raymond Boisset
Fête foraine

DU 8 AU 17 DÉCEMBRE
Cours de la Place
Marché de Noël
Inauguration le 8 décembre à 18h30
Programme sur : www.saintandredesangonis.fr

VENDREDI 8 DÉCEMBRE
De 10h à 11h30 ▪ Mozaïka
La parenthèse : atelier d'éveil musical avec la compagnie Alfred De La Neuche. *Sur inscription.*

De 16h45 à 18h ▪ Mozaïka
Atelier du vendredi soir : décoration des sapins avant l'ouverture des marchés de Noël.

SAMEDI 9 DÉCEMBRE
De 14h30 à 18h ▪ Mozaïka
Fresque des nouveaux récits
Sur inscription.

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE
17h ▪ Salle des fêtes
Loto des Porcs Négres

MARDI 12 DÉCEMBRE
De 14h à 17h ▪ 6 bis rue Ste Brigitte, au local du Secours Populaire Français.
Braderie de Noël par le Secours Populaire Français

JEUDI 14 DÉCEMBRE
Salle des fêtes - Cinéma

VENDREDI 15 DÉCEMBRE
De 17h à 18h30 ▪ Bibliothèque municipale
Atelier jeux

MERCREDI 20 DÉCEMBRE
De 10h à 11h30 ▪ Mozaïka
La parenthèse - Fabrication de fausse de neige - *Sur inscription.*

DIMANCHE 7 JANVIER
17h ▪ Salle des fêtes
Loto de l'Amicale des retraités

MARDI 9 JANVIER
14h30 ▪ Maison intergénérationnelle Paulette Ayot - 29 rue Sainte-Brigitte
Après-midi récréative

SAMEDI 13 JANVIER
12h ▪ Complexe sportif Raymond Boisset
Repas des aînés. *Sur inscription.*

DIMANCHE 14 JANVIER
12h ▪ Complexe sportif Raymond Boisset
Loto du Téléthon

SAMEDI 20 JANVIER
18h ▪ Château de Granoupiac
Voeux du Maire.

MARDI 23 JANVIER
14h30 ▪ Maison intergénérationnelle Paulette Ayot - 29 rue Sainte-Brigitte
Après-midi récréative.

Consulter l'agenda complet et mis à jour sur : www.saintandredesangonis.fr